



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Aurora Capital SA**, Sans adresse,
2013 Colombier NE
2. Date du prononcé de dissolution: 07.02.2017
3. Suspension de faillite: 17.03.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.04.2017
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : commerce international, transport, importation et exportation de tous produits, de matières premières et de produits manufacturés, prospection minière et construction (hors de Suisse).

Office des faillites
2053 Cernier

03423335

